

## NOUS CONTACTER

N° client : 5 024 761 630  
 Identifiant Internet : AFGROS@ME.COM



Document à conserver 5 ans Page 1/4



## Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF &amp; MOI

mail : serviceclient@edf.fr

## Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

## Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941  
62978 ARRAS CEDEX 9

## Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675084 (Service gratuit + prix appel)

## NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

## Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

## Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

## Lieu de consommation

LA CABASSOLE  
3395 CHEMIN DES CHEVRES  
84150 JONQUIERES

## Titulaire du contrat

M. PARENT FRANCOIS

## Votre contrat

N° de client : 5 024 761 630

N° de compte : 4 04 7 023 287 166

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :  
N° 25 885 238 772 555
- Puissance : 12 kVA
- Base

M. PARENT FRANCOIS  
 . GRANDE RUE LA GARELLE  
 21630 POMMARD

## Facture du 26/11/2023

N° 23 644 197 492

Electricité (relevé Enedis)	166,13 €
TVA	28,04 €

Facture TTC 194,17 €

Montant total  
**194,17 €**  
 TTC

Prélevé le  
 11/12/2023

## Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 25/01/2024.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 24 de chaque mois.



## Prélèvement automatique

Le montant de 194,17€ sera prélevé le 11/12/2023 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : PARENT F  
 Compte bancaire : FR7611006\*\*\*\*40\*\*\*\*\*001\*\*\*

## Détail de la facture du 26/11/2023 N°23644197492



## Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 12 kVA - Option Base - Compteur communicant n°02197617080859

	Prix €/HT/mois	Montant €/HT	TVA
<b>Abonnement</b>			
Base - 12kVA - du 25/11/23 au 25/01/24	15,28	30,56	5,5%
<b>Total Abonnement (dont acheminement 23,90 €)</b>		<b>30,56</b>	
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh
<b>Consommation</b>			Prix €/HT/kWh
Base - 12kVA - du 25/09/23 au 24/11/23	17681 (Enedis)	18368 (Enedis)	687
			0,1887
<b>Total Consommation (dont acheminement 18,55 €)</b>		<b>129,64</b>	
	Conso kWh	Prix €/HT/ kWh	Montant €/HT
<b>Taxes et Contributions</b>			TVA
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)	687	0,00100	0,69
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)			5,24
<b>Total Taxes et Contributions</b>		<b>5,93</b>	
<b>Total Electricité hors TVA</b>		<b>166,13</b>	

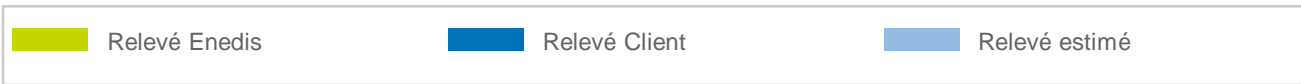
## En conclusion

Total facture hors TVA du 26/11/2023	166,13 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 130,33 €	26,07 €
TVA 5,50 % sur un montant total de 35,80 €	1,97 €
<b>Total facture TTC du 26/11/2023</b>	<b>194,17 €</b>

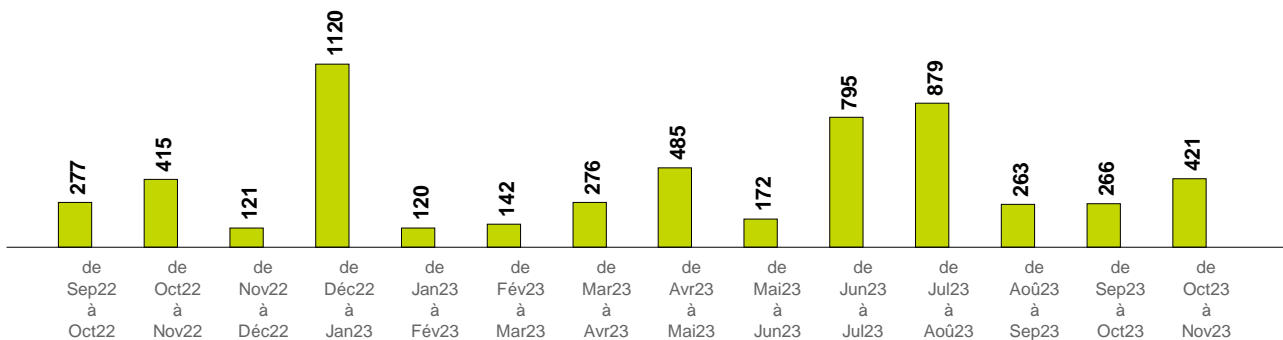
Montant total  
**194,17 €**  
TTC



## Evolution de votre consommation facturée en kWh



## Votre consommation en Electricité



## Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur  
[particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur  
[particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur  
[particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)



## 🔍 Pour votre information

### Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

### Prix

Electricité : Le montant de la CSPE a évolué le 01/01/2023 et le 01/02/2023. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/02/2023 et le 01/08/2023. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2023. Plus d'information sur le site edf.fr.

### Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation  
CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.  
**Offre à tarif réglementé.**

**Origine 2021 de l'électricité de votre offre : 82,7% nucléaire, 8% renouvelables (dont 2,4% hydraulique et marine), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,5% pétrole, 0,4 % autres fossiles.**

**Origine 2021 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental : [www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf](http://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf)**

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous avez souscrite et si besoin, contactez nous !

### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

**Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes**, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)



